



Maison ^{DES}
Sciences
de l'Homme
EN Bretagne

www.mshb.fr

**CINÉMATHÈQUE
DE BRETAGNE**
G W A R E Z F I L M O ù
BRITTANY FILM ARCHIVE

www.cinematheque-bretagne.bzh

APPEL À PROJETS FLÉCHÉS

Document de cadrage

Dans le cadre de ses missions d'appui à l'émergence thématique, la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne propose depuis 2018 un nouvel outil de soutien à la recherche : l'appel à projets fléchés (APF). Co-rédigé par la Cinémathèque de Bretagne et la MSHB, le projet fléché s'adresse à l'ensemble des unités de recherche en SHS du territoire national.

Le projet peut être porté par un chercheur, un enseignant-chercheur ou un doctorant.

Si le projet est porté par une unité bretonne, il doit associer au moins deux unités de recherche appartenant aux membres fondateurs et associés de la MSHB.

S'il est porté par une unité extérieure à la région Bretagne, il doit au moins associer une unité de recherche bretonne.

Le projet doit prendre la forme d'un document de trois pages (cf. Fiche de dépôt) présentant :

- l'identité du projet
- le rattachement à un ou plusieurs pôle(s) de la MSHB
- la durée du projet : 8 à 12 mois
- les besoins en terme de soutien (logistique, ingénierie de projet, communication, numérique)
- le budget prévisionnel (si existant). Le projet n'est ni financé par la MSHB, ni par la Cinémathèque qui mettent à disposition le fonds documentaire et la logistique.
- l'argumentaire scientifique
- la finalité du projet (attendus, livrables)

L'instruction des projets se déroule de la manière suivante :

- deux rapports sont rédigés : le premier par un membre du conseil scientifique de la MSHB et le second par un responsable de pôle ou un membre du groupe de travail.
- le projet est défendu lors d'une audition devant un jury composé de la direction de la MSHB, d'un responsable de pôle (rapporteur) et de deux représentants de la Cinémathèque.

Dossier à adresser en version électronique (au format pdf) sous le nom « APF2019-Cinémathèque-Acronyme » à projet@mshb.fr tout en mettant en copie le directeur ou la directrice du laboratoire du porteur(se) de projet.

Renseignements : Yolande Sambin (MSHB) ~ 02.22.51.44.08. ; Jean-François Delsaut (Cinémathèque) ~ 02.22.51.44.19.

Calendrier :

Diffusion de l'appel à projets à partir du 17 juin 2019

Soumission du projet : 4 novembre 2019

Étude des dossiers : du 7 au 14 novembre 2019

Auditions en présentiel ou à distance : du 25 au 29 novembre 2019

Notification : début décembre 2019

Maison des Sciences de l'Homme
en Bretagne – USR CNRS 3549
Université Rennes 2
2 avenue Gaston Berger
CS 24307 - 35043 Rennes cedex

